



Concours de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) à destination des CM1-CM2



2023-2024

POURQUOI PARTICIPER?

Avec ce concours, l'ONaCVG invite les élèves à s'approprier l'histoire des poilus et à la transmettre en devenant des « petits artistes de la mémoire ». Accompagnés par leur enseignant, les élèves choisissent un soldat de la Première Guerre mondiale, originaire de leur commune ou de leur famille, et partent à la recherche des traces et témoignages qu'il a laissés, dans le but de réaliser un carnet de guerre avec des lettres, collages, dessins... qu'il aurait pu réaliser sur le front.

Plus qu'un projet pédagogique, ce concours est la promesse d'une belle aventure humaine et créative autour du thème de l'héritage de la Grande Guerre.

Grâce à un riche travail interdisciplinaire, les enfants remontent le temps

de leur commune à la découverte du quotidien d'un poilu!



Conformément aux programmes scolaires, le concours s'adresse prioritairement

aux classes de CM2. Cependant, les classes mixtes de CM1-CM2, voire dans certains cas de CE2-CM1-CM2, peuvent également participer. Toute participation est à but non lucratif et la participation au concours se fait dans le strict cadre d'une seule et même classe.

COMMENT PARTICIPER?

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire avant le 31 décembre 2023. Les travaux sont à renvoyer au service de l'ONaCVG de votre département avant le 3 mai 2024.

- > Toutes les techniques sont acceptées
- > Le travail doit présenter les dessins et les textes de tous les élèves : le projet doit mobiliser l'ensemble de la classe.
- > Il est également possible de présenter une œuvre plastique ou numérique.
- > Le récit du parcours du soldat choisi peut évoquer en filigrane le conflit et son contexte mais ne doit pas comporter en son sein d'exposés historiques sans lien direct avec le héros de l'histoire

Chaque année, la classe lauréate est récompensée par un court séjour mémoriel et une remise des prix dans un lieu prestigieux, en présence des autorités.

Plus de renseignements:

- sur notre site Internet : www.onac-vg.fr

- sur f: @lespetitsartistesdelamemoire

Á vos crayons!

























